

**Mondialisation et
reproduction du système
rentier**

Rachid BENDIB
Maître de conférence
Département d'économie
Université de Annaba

La globalisation et la mondialisation sont des mots fétiches qui semblent décrire le processus d'évolution d'une économie internationale vers une économie mondiale. La première, i.e. l'économie inter-nationale, « était déterminée par l'interaction de processus opérant essentiellement au niveau d'Etat-nations ». La seconde en revanche révélerait « l'émergence d'une économie globalisée dans laquelle les économies nationales seraient décomposées puis ré-articulées au sein d'un système de transaction et de processus opérant directement au niveau international »¹.

Ces définitions aussi savantes qu'obscurcs ne dévoilent cependant pas l'essence du processus mentionné. Et elles ne la dévoilent pas pour éviter de poser une question appropriée : qu'est-ce qui s'internationalise ? Qu'est-ce qui se globalise ? Au niveau apparent la réponse semble évidente. En effet la production et les échanges se mondialisent, les formes de gestion des firmes multinationales

s'internationalisent en s'intégrant à l'échelle mondiale, les marchés financiers s'internationalisent en opérant sur la base de réseaux dépassant les frontières politiques et enfin « l'intégration croissante des parties constituant le tout de l'économie mondiale donne à celle-ci une dynamique propre, échappant de plus en plus au contrôle des Etats et portant atteinte à certains attributs essentiels de leur souveraineté, tel le contrôle monétaire et la gestion des finances publiques »².

Mais derrière ces phénomènes qui s'internationalisent et se globalisent se cache surtout un rapport que l'idéologie capitaliste dominante évite de souligner. En effet l'internationalisation (et la globalisation) répond dans les faits au besoin essentiel du mode de production capitaliste d'élargir son rapport fondamental, i.e. l'extorsion de la plus-value, à l'échelle mondiale.

La concurrence parmi les capitalistes d'une part et entre capitalistes et ouvriers d'autre part requiert de fait une production sur une échelle sans cesse plus grande et incite à une extension perpétuelle du marché. Et le mouvement qui transforme l'économie inter-nationale en économie mondiale représente dans son essence la continuation du processus d'élargissement des rapports de production capitalistes à l'échelle mondiale. Le phénomène appelé mondialisation ne peut dès lors être appréhendé que dans la mesure où il s'intègre comme phase actuelle d'un processus historiquement daté.

Ce processus émerge dans un premier temps à travers l'apparition de Cités-Etats (Venise, Anvers, Gènes, Amsterdam, etc.) à partir du XI^e siècle pour prendre un élan décisif grâce au désenclavement planétaire du XV^e et XVI^e siècles qu'opèrent les Portugais (Diaz, 1487 et Vasco de Gama, 1498) et les Espagnols (Christophe Colomb, 1492 et Magellan, 1519) et pour engendrer la révolution industrielle du XVIII^e et XIX^e siècle. Cette dernière qui favorise la domination quasi exclusive du mode de production capitaliste sur toutes les formations sociales où le mode de production féodal était dominant aboutit à la formation d'un espace mondial hiérarchisé, i.e. une économie-monde³, dont la mise en place est inséparable de l'impérialisme politique (le colonialisme) du XIX^e siècle, lequel a ouvert la voie à l'impérialisme économique (le néocolonialisme qui change de nom pour devenir la mondialisation) de la période actuelle.

Cependant si le mode de production capitaliste a trouvé un terrain favorable à son développement au sein des formations sociales féodales (Europe et Japon), la pénétration du premier dans les

formations sociales non-féodales (qui n'ont pas engendré le capitalisme d'une manière endogène) implique une déconstruction (à travers notamment la violence politique) particulière de ces dernières. Et cette déconstruction doit à priori aboutir à terme à la mise en place d'un processus favorisant la domination exclusive du mode de production capitaliste à l'échelle mondiale.

Ce processus peut en fait être appréhendé comme l'histoire du mode de production capitaliste et du procès de sa domination sur tous les autres modes de production. Loin d'être un phénomène nouveau, la mondialisation serait dans cette optique le stade ultime du procès de domination du mode de production capitaliste à l'échelle mondiale.

1- Sur la genèse du mode de production capitaliste

Le mode de production capitaliste est apparu en Europe occidentale où le mode de production féodal était dominant. La caractéristique principale de cette région qui émerge sur les décombres de l'Empire romain d'Occident est l'éparpillement extrême du pouvoir politique. Ce dernier se fractionne en une multitude de minuscules seigneuries, lesquelles constituent autant d'unités politiques et économiques autonomes. Le seigneur est propriétaire féodal d'un domaine qu'il reçoit en général du roi (ou d'un seigneur de plus haut rang que lui) en échange de ses services militaires et qu'il fait travailler par une couche de serfs. Ces derniers gardent une partie du produit de leur travail et le reste est dû au seigneur qui l'accapare en tant que rente en nature. Dans ce cadre les échanges et la circulation monétaire sont quasi absents et la mobilité sociale est limitée du fait en particulier de l'appartenance du serf à son seigneur.

1-1 De la formation du marché mondial

La pluralité de cet espace politique et l'absence ou la faiblesse d'un pouvoir central ont facilité l'émergence de Cités-Etats dont la

vocation première est de commercer avec l'empire byzantin et le monde musulman et dont la caractéristique principale réside dans le fait qu'elles se soient affranchies de l'autorité féodale en achetant aux seigneurs féodaux des chartes établissant la liberté personnelle et l'égalité des droits que consacrent le « droit municipal ». L'accumulation de richesses devient alors l'objectif premier de ces cités où les marchands trouvent leur propre statut social au même titre que la noblesse et le clergé.

L'accumulation de richesses fut de fait favorisée par une activité commerciale importante due en particulier aux croisades, lesquelles ont suscité des besoins d'équipement d'une part et mis l'Occident médiéval au contact d'une culture relativement plus raffinée, i.e. la culture de l'Orient. L'activité économique (le commerce en particulier) pouvait ainsi se développer d'une manière autonome sans interférence du politique. Et contrairement à l'idéologie de la féodalité qui mettait en exergue la possession de terres domaniales d'une part et la consommation somptuaire d'autre part, l'idéologie du marchand se résumait dans l'accumulation financière sans limites.

Le processus de mondialisation de l'économie a ainsi débuté, au sein de Cités-Etats, situées à la « périphérie » de formations sociales féodales, avec l'émergence du capital marchand lequel « apparaît comme forme historique du capital, bien avant que le capital se soit assujéti la production elle-même ».⁴

Le capital marchand qui prospère en l'absence de toute entrave politique permet ainsi de relier les extrêmes que sont les marchandises de l'Occident médiéval d'une part et les marchandises de l'Orient d'autre part. Ce commerce n'altère cependant pas le mode de production car la seule condition nécessaire à l'existence du capital marchand est que les extrêmes « existent en tant que marchandises » ; peu importe que la production soit dans sa totalité marchande ou que soit seulement jeté sur le marché l'excédent des producteurs ayant leur propre économie, qui dépasse leurs besoins immédiats satisfaits par leur production ».⁵

Les marchands des Cités-Etats n'étaient cependant pas les seuls intermédiaires entre l'Occident médiéval et l'Orient car les marchands musulmans demeuraient un chaînon indispensable dans la mise en relation des deux extrêmes. En outre le continent européen étant pauvre en métaux précieux, la dépendance des marchands européens, en ce qui concerne leurs divers achats (épices, soie, etc.), à l'égard des marchands musulmans qui contrôlaient l'or africain (provenant en particulier du Soudan) ne pouvait que freiner l'expansion du capital marchand européen.

Ainsi le contournement du monde musulman devint une nécessité impérieuse pour les marchands européens. Et la fin du XV^e siècle vit d'une part la défaite et le retrait des musulmans de l'Espagne et du Portugal et la mise en marche d'un désenclavement planétaire sans précédent. Ce dernier prit la forme d'une exploration des côtes de l'Afrique qui fut contournée, permettant ainsi de découvrir les richesses (or, ivoire, esclaves) de l'Afrique de l'Ouest, de contrôler le commerce arabo-indien de l'océan indien et d'explorer aussi bien la Chine que le Japon. Enfin la découverte de l'Amérique (de ses richesses naturelles en particulier) par Christophe Colomb (1492) et le quasi-anéantissement de la population indigène permit d'asseoir la domination sans partage du capital marchand européen sur le commerce international.

Le désenclavement de l'Europe à partir du XI^e siècle et plus particulièrement à partir du XV^e siècle a été le fait d'une classe de marchands affranchie des contraintes féodales et prospérant à la lisière de pouvoirs politiques relativement faibles (les diverses seigneuries en particulier). La prospérité des Cités-Etats en général et celle des marchands en particulier ne pouvait cependant qu'exercer un effet d'attraction puissant sur les couches sociales assujetties au mode de production féodal. En particulier les seigneurs féodaux ne pouvaient qu'être subjugués par l'opulence des cités marchandes et par les marchandises qui y circulaient. L'accès aux marchandises importées

par les marchands incitait donc les seigneurs à exiger une rente en argent en remplacement de la traditionnelle rente en nature. La monétarisation de l'économie féodale ne pouvait dès lors que favoriser la marchandisation du produit agricole.

Si les Cités-Etats prospéraient grâce au commerce international, les conflits militaires (comme conséquence de l'expansion coloniale et de la recherche de monopoles en particulier) qui ont jalonné l'histoire européenne de la fin du Moyen âge et du début des Temps modernes ont facilité la longue gestation des Etats-nations. Ces derniers devaient alors remplacer progressivement les premières comme noyaux de l'économie-monde en construction. Ainsi les guerres ont facilité d'une part la constitution de monarchies centralisées et scellé comme donnée incontournable l'alliance des Etats et des marchands d'autre part. En effet Les finances étant le nerf de la guerre, l'accroissement massif des dépenses d'entretien et d'équipement que requéraient des armées professionnelles ne pouvait que renforcer la position des marchands (détenteurs de fonds et gestionnaires compétents) vis à vis de leurs Etats respectifs. Les marchands pouvaient ainsi investir tous les rouages de l'appareil d'Etat, contrôler la gestion de la fiscalité et des finances royales et défendre leurs intérêts particuliers grâce à des mesures appropriées.

L'alliance des Etats monarchistes et des marchands qui s'intègre dans le cadre des luttes et rivalités entre différentes puissances (Provinces-Unies, Angleterre et France en particulier) permet en outre au capital marchand indigène de mettre en place les conditions du décloisonnement interne des économies nationales. En effet les limites d'une croissance assise principalement sur l'élargissement de débouchés extérieurs dont aucune puissance ne pouvait maîtriser les aléas, se devaient d'être rapidement atteintes. Par contre les marchés intérieurs, dominés par des relations pré-capitalistes (corporations de métiers dans les villes et servage dans les campagnes), constituaient

des champs vierges à investir de la part du capital marchand indigène qui pouvait dès lors se métamorphoser en capital productif. Et l'alliance entre la féodalité et la bourgeoisie marchande ne pouvait, dans un premier temps, que bénéficier aux deux couches sociales. L'histoire de cette alliance apparaît alors comme l'histoire de la transition du mode de production féodal (M.P.F.) au mode de production capitaliste (M.P.C.) et révèle le procès d'articulation des deux modes.

1-2 De l'articulation du M.P.F. et du M.P.C.

La base du M.P.C. est la séparation radicale du producteur d'avec ses moyens de production ou en d'autres termes c'est l'apparition du travailleur « libre » (libre de disposer de sa propre personne et de vendre sa force de travail). Et le mouvement qui fait divorcer le

travailleur d'avec ses conditions extérieures peut être compris comme phase préhistorique du M.P.C. et appréhendé dans le cadre de *l'accumulation primitive du capital*. Ainsi, dans l'histoire de cette dernière, « toutes les révolutions qui servent de levier à l'avancement de la classe capitaliste en voie de formation font époque, celles surtout qui dépouillant de grandes masses de leurs moyens de production et d'existence traditionnels les lancent à l'improviste sur le marché du travail. Mais la base de cette évolution, c'est l'expropriation des cultivateurs ». ⁶

L'expropriation des cultivateurs ne peut être en fait réalisable que dans la mesure où la classe féodale qui domine la campagne y trouve son intérêt. Et elle l'y trouve car la rente monétaire qui remplace la rente en nature ne peut se développer que pour autant que la production capitaliste se développe. En particulier la production agricole ne peut se réaliser en tant que marchandise que dans la mesure où la production non-agricole se développe indépendamment d'elle.

Cet état de fait permet alors au produit agricole de devenir marchandise, i.e. valeur d'échange et valeur.⁷ Ainsi l'expropriation des cultivateurs et la mise sur le marché de forces de travail additionnelles permet d'une part d'augmenter le taux d'exploitation (grâce à la baisse des salaires due à l'augmentation de la masse des travailleurs) et favorise, d'autre part l'augmentation de la masse de rente accaparée par les propriétaires fonciers (grâce à l'accroissement de la masse de produits agricoles qui deviennent marchandises pour nourrir le nombre de travailleurs non-agricoles en augmentation).

Et le règne de la force brutale, de la rapine organisée et de l'asservissement fut la caractéristique première de l'accumulation primitive, laquelle devait jeter les bases objectives du M.P.C., i.e. le divorce du producteur direct d'avec ses moyens de production d'une part et l'accumulation de richesses d'autre part.

Ainsi la révolution qui permit d'asseoir les bases du mode de production capitaliste est aussi la révolution qui favorisa la reproduction du rapport fondamental du M.P.F., i.e. la rente. En effet l'alliance des marchands et de l'Etat eut pour conséquence fatale le licenciement de suites seigneuriales (qui encombraient la cour sans apport palpable) et qui ne pouvait à terme se transformer qu'en prolétaires. En outre les grands seigneurs accentuèrent ce mouvement en créant un prolétariat plus important « en usurpant les biens communaux des paysans et en les chassant du sol qu'ils possédaient au même titre féodal que leurs maîtres »⁸.

Ainsi le droit féodal fut transformé de telle sorte que les propriétaires fonciers se trouvèrent en mesure de s'approprier à titre privé des biens possédés jusqu'alors en vertu de titres féodaux.⁹ Enfin, en Angleterre par exemple, les « lois sur la clôture des terres communales » (bills for inclosures of commons) couronna le processus d'appropriation privé de domaines jusqu'alors exploités comme biens communs. Cette expulsion des paysans fut la conséquence entre autres

du développement des manufactures de laine en Flandre, lequel développement poussait les prix de la laine à la hausse. Le cri de guerre des nouveaux seigneurs fut alors : transformation des terres arables en pâturage.¹⁰

Les paysans expulsés ne pouvaient dès lors que se transformer en prolétaires, favorisant ainsi la reproduction du M.P.C., en vendant leur force de travail. Cependant cette transformation ne pouvait pas être instantanée car les manufactures naissantes n'étaient pas en mesure d'absorber en totalité le flux relativement important de ce prolétariat potentiel. Ainsi tandis qu'une partie de ces paysans expulsés sera canalisé vers l'émigration, une autre partie se transforma de fait en parias (mendiants, voleurs et vagabonds).

Pour imposer une discipline appropriée au système du salariat une législation particulière fut alors appliquée. Cette dernière traitait de criminel volontaire tout individu apte au travail mais qui ne travaillait pas.¹¹ La loi supposait ainsi que ces parias étaient de fait responsables de leur état alors que leur situation n'était que l'aboutissement d'un processus dont ils faisaient les frais. L'Etat, avec ses lois, sa police et ses hommes de main, favorisait ainsi l'exploitation du prolétariat d'une part et facilitait l'accumulation du capital d'autre part.

Le mouvement qui créa le prolétariat permit dès lors l'émergence du fermier capitaliste d'une part et la mise en place d'un marché intérieur pour le capital industriel d'autre part. En effet le fermier capitaliste fut le résultat de la transformation de la propriété féodale en propriété foncière, laquelle, pour sa mise en valeur, requérait une hiérarchie au sommet de laquelle se trouvait le fermier. Ce dernier exploitait la terre, avec ses propres fonds, en utilisant des travailleurs salariés et payait une rente au propriétaire.

En outre, la transformation des cultivateurs en salariés et de leurs moyens de subsistance et de travail en éléments matériels du capital

(le salarié achète ses moyens de subsistance et les matières premières de l'industrie proviennent de l'agriculture) favorisaient le développement du marché intérieur dans la mesure où cette transformation impliquait l'anéantissement de l'industrie domestique des campagnes, lequel provoquait le divorce de l'agriculture d'avec la manufacture. Et l'anéantissement de l'industrie domestique des campagnes ne pouvait que favoriser le développement d'un marché intérieur pour la production capitaliste.

Si la conversion du capital marchand en capital productif fut facilitée par la destruction de la structure féodale de la campagne (émergence de la force de travail libre) il fallait néanmoins détruire l'organisation corporative des villes. Et cette dernière fut anéantie grâce à un

processus de contournement à travers lequel les capitalistes marchands établirent leurs manufactures hors du contrôle des corps de métiers (à la campagne ou au sein de petites villes non soumises au régime des corporations). Ce mouvement fut accompli grâce à une intervention systématique de l'Etat qui plaça ces manufactures sous sa protection en leur octroyant divers privilèges (exemptions fiscales, monopoles temporaires de fabrication, commandes d'Etat etc.) et en les affublant parfois du titre de manufactures royales (cas de la France avec Colbert).

En outre la bourgeoisie naissante s'est servie de la puissance de l'Etat « pour régler le salaire, c'est à dire pour le déprimer au niveau convenable, pour prolonger la journée de travail et maintenir le travailleur lui-même au degré de dépendance voulu ».¹² Les corporations, caractérisées par l'existence d'une multitude de petites unités artisanales de taille sensiblement égale ne pouvaient de fait concurrencer les manufactures qui affrontaient des coûts moindres. Ainsi elles ne pouvaient que disparaître en dépit de la forte résistance qu'elles opposèrent au changement (les privilèges des corporations furent supprimés en 1776 en France et en 1814 en Angleterre).

L'expulsion des paysans appelés à devenir prolétaires d'une part et acheteurs de biens agricoles (et de biens de consommation en général) d'autre part permettait ainsi au produit agricole de se métamorphoser

en marchandise et au propriétaire foncier d'accroître la rente monétaire qu'il percevait. En outre la présence de la force de travail libre (le prolétariat) favorisait la métamorphose du capital marchand en capital productif.

Ainsi le développement du rapport fondamental du M.P.F., i.e. la rente foncière, favorisait dans les faits, la reproduction à une échelle élargie du rapport fondamental du M.P.C.. Cette phase de transition ou procès d'articulation du M.P.F. et du M.P.C. révèle ainsi une double nécessité, i.e. la nécessité pour les couches dominantes (les propriétaires fonciers) du M.P.F. du développement du capitalisme qui leur assurait un développement de leurs rentes et la nécessité du maintien de la propriété foncière (forme adaptée de la propriété féodale) qui assurait, dans une première phase, l'approvisionnement du M.P.C. en force de travail et en marchandises agricoles d'autre part.

Cette première phase fut cependant graduellement dépassée dès lors que le mode de production capitaliste devenait dominant et arrivait à concurrencer toutes les formes de production féodales et ceci dans toutes les branches (en particulier la production de biens vivriers). A ce stade la présence du propriétaire foncier n'était plus nécessaire car le procès de production capitaliste pouvait s'émanciper du procès de production féodal en reproduisant et en éternisant les conditions qui

forçaient l'ouvrier à se vendre pour vivre et permettaient au capitaliste de l'acheter pour s'enrichir.

Dans ce contexte la violence organisée n'est plus nécessaire à la reproduction du capital mais « c'est le double moulinet du procès

[capitaliste] lui-même qui rejette toujours le premier [l'ouvrier] sur le marché comme vendeur de sa force de travail et transforme son produit en moyens d'achat pour le second [le capitaliste]. »¹³ La propriété foncière qui a joué un rôle essentiel dans la mise en place du procès de production capitaliste se transforme dès lors en son contraire. Elle devient superflue (les fonctions –la séparation du producteur direct d'avec ses moyens de production par l'expulsion des paysans entre autres– qu'elle accomplissait sont dorénavant prises en charge par le « double moulinet ») et néfaste (elle accapare une partie de la plus-value sociale, réduisant ainsi le profit moyen). Et l'alliance qui s'est historiquement tissée entre la propriété foncière et le capital ne peut alors que déboucher sur l'extinction graduelle de la première et la domination sans partage du second.

L'articulation du mode de production capitaliste et du mode de production féodal apparaît ainsi comme un procès à travers lequel l'échange de marchandises entre les deux modes facilite d'une part la constitution du prolétariat comme condition préalable du capitalisme et reproduit d'autre part le rapport fondamental du M.P.F., i.e. la rente.

En d'autres termes la reproduction du rapport fondamental du M.P.F. favorise la reproduction à une échelle élargie des rapports de production capitalistes laquelle reproduction débouche à terme sur l'extinction de l'ordre féodal.

Ainsi si l'ordre économique capitaliste est sorti des entrailles de l'ordre économique féodal c'est parce que la reproduction de l'ordre féodal est en même temps auto-dissolution de cet ordre lorsqu'il est articulé au mode de production capitaliste.

Cependant le besoin du mode de production capitaliste d'élargir son rapport de production fondamental (le capital en tant que rapport social) à l'échelle mondiale implique la confrontation de ce mode avec des modes de production autres que le M.P.F.. Et cette confrontation ne peut être appréhendée qu'en tant que procès d'articulation entre

divers modes de production dont le M.P.C. En d'autres termes le procès d'articulation entre le M.P.C. et d'autres modes de production non-capitalistes souligne les luttes et les alliances de classes que ce procès implique. Et ce procès s'est matérialisé dans les faits à travers l'expansion de l'économie-monde européenne, berceau du mode de production capitaliste

2- Du Commerce international à l'impérialisme politique

L'expansion de l'économie-monde européenne a historiquement

débuté avec le grand désenclavement planétaire du XV^e - XVI^e lequel a entraîné la formation d'un marché international au sein duquel sont intégrées des formations sociales non-capitalistes. Ces dernières peuvent alors être appréhendées comme la périphérie en extension d'un noyau capitaliste qui fut au départ constitué par l'ensemble des puissances (Provinces-Unies, Angleterre et France particulièrement) engagées dans la lutte pour le partage et l'hégémonie au sein de l'économie monde en formation.

2-1 Du commerce international

Dans une première phase la confrontation entre le noyau capitaliste européen et les formations sociales non-capitalistes se réduit à un simple échange de marchandises, lequel échange prend souvent l'allure d'une rapine organisée au profit du noyau européen. Le commerce international relie alors ce dernier, le nouveau monde (l'Amérique) et les comptoirs africains et asiatiques. Le noyau importe de la périphérie des produits de consommation de luxe d'origine agricole (épices d'Orient, sucre des Amériques) et artisanales (soieries et cotonnades d'Orient) qu'il paie avec l'or qu'il se procure grâce notamment au pillage dont le continent sud-américain fait les frais. Ce dernier est rapidement intégré comme périphérie du noyau européen grâce à l'extermination systématique des populations indigènes.

Contrairement à l'Amérique, l'Afrique demeure au départ à la marge du marché international en gestation. Les marchands européens se contentent d'établir des comptoirs sur les côtes occidentales et orientales du continent, l'accès à l'or et à l'ivoire (puis aux esclaves à partir du XVI^e siècle) étant au premier abord leur préoccupation principale. Le capital marchand européen entre alors en relation avec des tribus ou des Etats puissants (le Dahomey par exemple) qui lui fournissent aussi bien les biens convoités que la « marchandise humaine ». Enfin l'Asie, contrairement à l'Afrique et à l'Amérique, soutient la comparaison en termes de niveau de développement avec l'Europe. Et les échanges entre les marchands européens et les formations sociales d'Asie s'opèrent à travers des comptoirs que les marchands européens ont pu établir sur les côtes asiatiques.

L'échange entre le capital marchand européen qui représente de plus en plus du capital industriel fonctionnant comme marchandise (i.e. en tant que moment du *procès de circulation du capital*) et les formations sociales de la périphérie en gestation aboutit dans les faits à la reproduction des modes de production dominant ces formations sociales et en particulier à la reproduction de leur structure de classe (les couches dominantes ne peuvent que raffermir leur domination). En effet la nécessité pour le M.P.C. de s'approvisionner en biens (en particulier des biens de production) produits par des formations

sociales non-capitalistes implique que le premier « dépend d'autres modes de production restés étrangers à son degré de développement ». ¹⁴ Et cette articulation entre le M.P.C. et une formation sociale non-capitaliste ne peut à priori que favoriser la reproduction du rapport fondamental du mode de production dominant cette formation.

Ce type de procès s'est effectivement matérialisé à travers l'articulation du M.P.C. et du M.P.F. et a abouti à la mise en place des conditions de reproduction du M.P.C. (émergence du travailleur libre en particulier) dans une première phase et à sa domination graduelle (dissolution des rapports féodaux) dans une deuxième phase. Cependant si le M.P.F. a, grâce à son propre procès de reproduction,

enfanté le M.P.C., les procès de reproduction des modes de production dominant les formations sociales non-capitalistes de la périphérie n'ont historiquement pas engendré le M.P.C..

En particulier les modes de production tributaires qui dominaient les formations sociales de la périphérie se caractérisaient par la quasi absence de la propriété privée de la terre.¹⁵ Cette particularité souligne l'impossibilité d'expulser les paysans des terres qu'ils cultivaient et sur lesquelles ils avaient des droits reconnus. Et si la reproduction de ces formations sociales n'a pas généré d'une manière endogène les

conditions de développement du M.P.C. (le « travailleur » libre en particulier)¹⁶ malgré la présence en leur sein du capital marchand c'est que ces conditions ne pouvaient se matérialiser qu'à travers un choc externe.

En effet le capital marchand est apparu au sein de diverses formations sociales (appartenant au monde musulman et au monde chinois par exemple) qui échangeaient des marchandises avec le capital marchand européen. Cependant seul ce dernier s'est métamorphosé en capital productif. Par conséquent au départ les formations sociales de la périphérie affrontent le M.P.C. comme n'importe quel mode de production marchand et l'échange entre ces formations sociales et le M.P.C. aurait pu à priori s'éterniser sans provoquer la transformation des premières (dissolution du mode de production dominant et son remplacement par le M.P.C.).

Le développement de ce dernier exige donc qu'il prenne d'abord racine pour détruire « toutes les formes de production marchandes qui reposent ou bien sur le travail personnel des producteurs, ou bien sur la seule vente du produit excédentaire en tant que marchandise ». ¹⁷ Et ce développement ne peut dès lors être assuré que dans la mesure où une déconstruction particulière de ces formations sociales est enclenchée d'une manière exogène.

Pour que le M.P.C. puisse prendre racine et faire agir son « double moulinet » il faut alors que l'échange de marchandises soit dépassé par la violence organisée, laquelle est seule en mesure de venir à bout de la résistance des classes dominant les formations sociales de la périphérie. En d'autres termes le M.P.C. qui agit comme « greffe étrangère » ne peut s'imposer par la seule action de son procès de circulation mais requiert pour son développement une phase préliminaire (une phase de transition) où sa dynamique se confond avec la violence organisée. Et cette dernière s'est historiquement matérialisée à travers la politique coloniale des puissances formant le noyau capitaliste.

2-2 De l'impérialisme politique

Loin d'être un « accident » de l'histoire, le colonialisme (i.e. l'impérialisme politique) peut dès lors être appréhendé comme une nouvelle naissance du capitalisme au sein de formations sociales non-féodales ou en d'autres termes comme la continuation de l'accumulation primitive à l'échelle mondiale. Et les faits historiques montrent que l'agression coloniale a eu pour objectif essentiel la mise en place de la condition fondamentale de la production capitaliste, i.e. l'existence du travailleur « libre ». Ainsi les objectifs fondamentaux de l'agression coloniale peuvent être résumés par :

- « 1° Appropriation directe d'importantes ressources de forces productives comme la terre, le gibier des forêts vierges, les minéraux, les pierres précieuses et les produits des plantes exotiques telles le caoutchouc, etc.;
- 2° Libération » de forces de travail qui seront contraintes de travailler pour le capital ;
- 3° Introduction de l'économie marchande ;
- 4° Séparation de l'agriculture et de l'artisanat ».¹⁸

Cette dynamique de l'agression coloniale qui rappelle la dynamique de l'accumulation primitive au niveau du noyau capitaliste ne peut

alors que confronter les dynamiques propres aux formations sociales non-capitalistes de la périphérie. Et cette contradiction qui ne s'est pas résolue par l'échange marchand ne peut se résoudre que par la politique de la canonnière.

Aux Indes l'unité de la petite agriculture et de l'industrie domestique et la propriété foncière en commun qui constituaient la base du mode de production contredisait de prime abord la dynamique du M.P.C.. Ainsi, dans la province du Bengale « les Anglais offrirent la propriété des terres de leur district aux Zeminaars, qui sont les collecteurs d'impôts musulmans, ou encore aux surintendants héréditaires de marché qu'ils avaient trouvés en place ». ¹⁹

Les colonisateurs anglais tissaient ainsi des alliances avec des couches sociales tampons, lesquelles, en tant que couches clientes, ne pouvaient que favoriser la pénétration graduelle des premiers. En Effet les insurrections paysannes que cette dynamique destructrice de rapports sociaux non-capitalistes se devait d'enclencher ne pouvaient que viser ces couches tampons, boucs-émissaires que les capitalistes anglais n'eurent aucun mal à remplacer en s'appropriant les terres qu'ils leurs avaient auparavant octroyées.

En chine l'ère de l'ouverture « à l'échange de marchandises avec le capital européen fut inaugurée par la guerre de l'opium, par laquelle la chine fut contrainte d'acheter ce poison des plantations indiennes pour aider les capitalistes anglais à le monnayer ». ²⁰ Et cette première guerre se termina par un traité de paix (août 1842) qui permit aux Anglais de s'accaparer de Hong-Kong et qui imposa à la Chine d'ouvrir un certain nombre de ses villes (Canton, Shanghai, etc.) au commerce international. Une deuxième guerre menée par les Anglais et les Français aboutit à la mise à sac de Pékin et à la promulgation de la convention de Tchi-Fou (1876) qui garantissait la libre exportation de l'opium en chine. Enfin divers traités plus ou moins ambigus

permettaient dans les faits aux marchands européens d'acquérir des terres qui devenaient ainsi des marchandises.

Ainsi la politique anglaise vis à vis de l'Inde a pu être qualifiée de « despotisme européen qui, ajouté par la compagnie des Indes orientales au despotisme asiatique forme une combinaison plus monstrueuse que les monstres sacrés qui nous épouvantent au temple de Salsette ».²¹ Le « despotisme européen », en alliance avec le despotisme asiatique, put ainsi graduellement atteindre son objectif de mise en place de la condition fondamentale du M.P.C. au sein de la formation sociale indienne malgré une résistance certaine de la paysannerie indigène. Par contre le cas chinois où différentes guerres ont dû être menées par les capitalistes anglais et français pour imposer l'ordre capitaliste à la formations sociale chinoise indique que le pouvoir politique chinois ne fut pas un allié mais un ennemi des intérêts du capital européen.

Toutes les colonies subirent ainsi le même type d'agression dans la mesure où la propriété collective de la terre fut l'objet d'une destruction systématique à travers l'imposition de lois appropriées ou à travers la violence organisée. Ainsi la transformation de la propriété collective en propriété privée permit l'émergence de la propriété foncière que les colons pouvaient s'approprier et d'une « aristocratie » terrienne autochtone qui ne pouvait que défendre les intérêts bien compris de ses bienfaiteurs. Dans le même mouvement la petite paysannerie qui confrontait des charges fiscales en perpétuelle augmentation ne trouvait d'autre alternative que de recourir à l'endettement, processus qui aboutissait en général à son expropriation pour arrérage d'impôts. Enfin les paysans expropriés ne pouvaient que se transformer en une masse prolétarisée apte à devenir un élément du capital.

En outre La marchandisation de la production autochtone fut facilitée par une politique de construction de grands ouvrages (chemin de fer en particulier)²² édifiés grâce à une masse de travailleurs indigènes.

Ces derniers devenant graduellement salariés (après avoir souvent constitué une masse de main-d'œuvre forcée) achetaient avec leurs salaires les produits de l'agriculture traditionnelle qui s'adonnait de plus en plus à la production marchande. Dès lors Le développement des chemins de fer favorisait d'une part l'émergence du travailleur libre et la marchandisation du produit autochtone et mettait en place les conditions techniques (en facilitant par la baisse des coûts l'implantation de gisements miniers et de plantations) nécessaires à la production capitaliste d'autre part.

2-3 Le cas du colonialisme français en Algérie

Et l'histoire de la politique coloniale française à l'égard de la formation sociale algérienne constitue dans ce cadre d'analyse l'illustration remarquable de l'objectif essentiel de toute politique coloniale. En effet du point de vue strictement économique la colonisation française en Algérie fut un fiasco généralisé car l'économie coloniale a constamment constitué un fardeau financier pour la France métropolitaine.

Et si la colonisation s'est poursuivie pendant plus d'un siècle ce n'est certainement pas à cause de la rentabilité de l'économie coloniale. Dès lors la colonisation de l'Algérie ne peut être appréhendée qu'en tant que moment du procès de reproduction du capital métropolitain et en particulier qu'en tant que phase de mise en place de la condition fondamentale du M.P.C., i.e. l'existence du travailleur « libre ».

Ainsi dans une première phase (1830-1880), l'agression coloniale s'est traduite par la constitution d'une assise foncière, résultat de l'appropriation par la violence directe des biens qui appartenaient aux dignitaires turcs (représentants du pouvoir autochtone) et aux fondations religieuses. Ensuite tout soulèvement des tribus indigènes contre l'agression coloniale était puni par la confiscation des terres qu'elles occupaient au profit des colons européens. Enfin par une série d'arrêtés et ordonnances (ordonnance du 1^{er} octobre 1844, Senatus Consulte de 1863 et loi Warnier de 1873 en particulier)

l'administration coloniale se permit d'exproprier pour inculture tout terrain resté en jachère, de s'approprier les terrains de parcours communautaires, de transformer la nature de la propriété (apparition de la propriété privée individuelle -melk- et de la propriété collective -arch-) et enfin de transformer la terre en marchandise (même les indigènes devenaient vendeurs de terres pour s'acquitter d'impôts en progression exponentielle).

Cependant, dans cette phase, la colonisation agraire n'a pas totalement révolutionné le mode de production, au contraire le khamessat (rapport non-capitaliste) était souvent reconduit sur les exploitations des nouveaux propriétaires (les colons). Ce paradoxe apparent peut cependant trouver une explication si la dynamique coloniale est saisie non pas en termes économiques (recherche de rentabilité en particulier) mais comme phase de l'accumulation primitive dont l'objectif fondamental est la séparation du producteur direct d'avec ses moyens de production. La 'reconduction' d'un rapport non-capitaliste sur les terres coloniales suggère dès lors que l'émergence de la condition fondamentale du mode de production capitaliste (existence du travailleur « libre ») n'était pas encore effective malgré les expropriations successives dont furent victimes les tribus autochtones. Un parallèle avec l'instauration de l'esclavage dans le nouveau monde pour cause d'absence de travailleurs « libres » peut alors être suggéré. Ainsi le colon français se retrouvait dans la même position que Mr. Peel (capitaliste anglais émigrant vers l'Amérique) qui malgré le fait qu'il ait emporté avec lui des vivres, des moyens de production et trois milles individus de la classe ouvrière, resta une fois arrivé à destination, sans un domestique pour faire son lit ou lui puiser de l'eau de la rivière.²³ M. Peel avait certainement oublié que le capital n'était pas une chose mais un rapport social.

La décennie 1880-90 aura cependant offert aux colons européens l'occasion de dépasser l'état archaïque dans lequel ils semblaient végéter. Car la destruction du vignoble français par le phylloxéra entraîna le développement d'une viticulture coloniale laquelle

constitua un vecteur approprié au développement des rapports de production capitalistes au sein de la formation sociale algérienne. En effet « par les investissements qu'elle demande, le matériel et les produits chimiques qu'elle exige, la main d'œuvre salariée qu'elle emploie, par les activités secondaires qu'elle suscite (vinification, transport, et négoce du vin), par l'obligation qui lui est faite d'exporter sa production, la viticulture crée des liens avec la technique, l'industrie, le crédit, et le marché français qui nécessitent l'adoption des règles dominantes en France, précisément des règles capitalistes de production et d'échange »²⁴. Le développement de la viticulture coloniale favorisa ainsi l'apparition d'un capitalisme agraire qui pouvait utiliser les travailleurs détribalisés que constituaient les paysans spoliés autochtones.

La percée de la viticulture coloniale, avec l'instauration de rapports de production capitalistes, indique ainsi que la condition fondamentale du M.P.C. s'était enfin réalisée après cinquante ans de violence organisée et que le double moulinet du procès capitaliste pouvait enfin opérer sans intermédiaire (l'expropriation des paysans en tant que mesure juridico-politique n'était plus nécessaire). L'existence du travailleur « libre » a en outre facilité le développement de la céréaliculture coloniale (à partir des années 1910-20) qui à travers la technique du dry farming ou jachère travaillée requiert d'une part l'existence de grands domaines et l'introduction de moyens techniques évolués d'autre part. Ces deux contraintes favorisent ainsi la mise en place de rapports de production capitalistes dans la production des céréales au même titre que dans la production vinicole. Enfin l'agrumiculture coloniale se développe à partir des années 30 grâce à divers travaux hydrauliques entamés auparavant (barrages notamment) et à l'existence d'une infrastructure routière et portuaire. L'agrumiculture constitue historiquement le dernier vecteur de pénétration du M.P.C. dans la sphère agricole.

Le procès de domination du M.P.C. sur la formation sociale algérienne s'est ainsi opéré grâce à la violence organisée (l'accumulation primitive) qui a permis de faire émerger dans un

premier temps la condition fondamentale du mode de production capitaliste, i.e. le travailleur « libre », le divorce de ce dernier d'avec ses moyens de production permettant au M.P.C de prendre racine au sein de la formation sociale algérienne.

Cependant si le développement de la viticulture, de la céréaliculture et de l'agrumiculture indique l'instauration et le développement des rapports de production capitalistes au sein de la sphère agricole, les relations particulières qu'entretenait la France métropolitaine avec sa colonie (considérée comme marché captif) aboutissaient dans les faits à la mise en place d'une économie désarticulée où la majeure partie de la production était destinée au marché métropolitain. Cet état de fait souligne que l'agriculture coloniale était quasi dépendante des conditions du marché métropolitain.

En effet la concentration des revenus aux mains des colons européens et la paupérisation de la majorité des couches sociales indigènes impliquent que la production agricole se réalise en grande partie sur le marché français faute de demande solvable autochtone. Ainsi l'activité agricole coloniale n'induit qu'une croissance limitée des activités industrielles locales. Dans les faits les diverses activités coloniales favorisent plutôt des secteurs de l'industrie française (matériel agricole, quincaillerie, cotonnades, produits chimiques, etc.) dont la disponibilité du produit sur le marché algérien détruit les activités artisanales indigènes et annihile toute tentative de mise en place d'un tissu industriel local. L'accumulation du capital au niveau de la sphère industrielle est ainsi bloquée à cause du libre échange qu'entretient la colonie avec la métropole.

Enfin les activités coloniales ont toujours été directement ou indirectement subventionnée grâce notamment au transfert de ressources opérés par le fisc au détriment des couches sociales indigènes²⁵ qui ont pour une large part financé la dynamique coloniale et à une politique des prix (souvent supérieurs aux prix mondiaux) qui

permet au pouvoir métropolitain de garantir un revenu conséquent aux colons et d'assurer la présence physique de ces derniers sur le sol algérien.

La colonisation française de la formation sociale algérienne s'est en définitive soldée par un enrichissement « artificiel » du colonat dans son ensemble et par un appauvrissement quasi général de la population indigène. Cependant si la dynamique coloniale est saisie non pas en termes de rentabilité économique immédiate mais comme phase préparatoire au processus d'élargissement des rapports de production capitalistes alors cette dynamique a effectivement atteint son objectif ultime. Lorsque le processus de la décolonisation est enclenché, la formation sociale algérienne (au même titre que toutes les formations sociales périphériques) est une formation où le mode de production capitaliste a pris racine, où ce mode est le mode de production dominant (l'économie coloniale capitaliste structure l'ensemble de la formation sociale algérienne) et où son double moulinet peut opérer sans intermédiaire.

Cependant à l'inverse de la majorité des formations sociales périphériques le cas algérien présente une facette atypique car la colonisation de l'Algérie a été, en premier lieu, une colonisation de peuplement. De ce fait la formation sociale indigène fut quasiment décapitée par la dynamique coloniale dans la mesure où les couches dominantes indigènes furent laminées par la logique de la colonisation. Ainsi le départ des colons européens (conséquence prévisible de la guerre d'indépendance nationale) créa une situation où le mode de production capitaliste était à priori amené à se reproduire malgré la quasi inexistence d'une classe capitaliste. Et ce paradoxe est appelé à être géré par les couches sociales indigènes qui auront accaparé le pouvoir au lendemain de l'indépendance du nouvel Etat.

3- L'Etat-rentier face à l'impérialisme économique

Le FLN (Front de Libération National) proclama en 1954 que le

mouvement qu'il enclenchait refusait toute forme de compromission avec le régime colonial et offrait aux autres partis algériens l'opportunité de rejoindre la lutte de libération nationale sans aucune autre considération. En demandant l'indépendance sans aucune autre considération la « déclaration de 1954 » s'assura que la majorité de la population algérienne participerait à la guerre d'indépendance.

De ce point de vue, la contradiction principale pouvait être appréhendée en tant que contradiction liant et opposant les couches sociales indigènes dans leur ensemble aux colonisateurs français. Par conséquent plusieurs partis politiques algériens pouvaient prendre part à la guerre anti-coloniale sans pour autant renoncer à leurs tendances politiques fondamentales. Ainsi le FLN qui émergea principalement du MTLD (Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques) put élargir sa base à travers le ralliement de plusieurs formations ou organisations indigènes.²⁶ L'extension de sa base augmenta ainsi la dimension quantitative du Front mais, au niveau qualitatif le discours du FLN se réduisit à un slogan unique : la lutte pour l'indépendance.

3-1 Sur l'émergence de l'Etat-rentier

En concentrant sa lutte sur l'indépendance de l'Algérie, le FLN montra sa correcte évaluation de la contradiction principale du moment (la contradiction entre colonisateurs et colonisés) et projeta une image d'organisation monolithique qui fit sa force face au colonisateur français. Cependant ce monolithisme apparent voilait dans les faits les aspirations souvent contradictoires de deux catégories sociales principales.

La petite bourgeoisie qui dirigea la guerre d'indépendance confronta une division du travail en rapport avec l'origine de ses composantes. Ainsi la petite bourgeoisie urbaine se concentra au niveau des structures politiques (FLN et Gouvernement Provisoire) tandis que son homologue rurale domina les structures militaires.

A l'opposé la masse essentiellement d'origine paysanne constitua l'armature du mouvement de libération et représenta, par le nombre, la puissance de ce mouvement. A cause de son rejet par le système colonial, cette masse représentait la catégorie la plus radicale dans le mouvement de destruction du système. Son radicalisme, néanmoins, ne pouvait dépasser le stade de la superficialité dans la mesure où aucune organisation autonome n'existait pour synthétiser ses aspirations justes. Conséquemment la paysannerie supporta le poids de la guerre mais ses plus profondes aspirations pouvaient difficilement se matérialiser après le départ des colons.

Les deux catégories sociales qui formèrent le mouvement de libération nationale furent ainsi unies dans leur lutte contre le pouvoir colonial. L'indépendance provoquerait dans ce contexte des changements pour les deux catégories en présence. Cependant, alors que le changement politique émergeait en tant que processus unitaire, le changement social ne pouvait être que problématique. Car le changement social ne pouvait avoir le même sens pour les différentes catégories qui luttaient sous la bannière du FLN. De fait le FLN regroupait en son sein différentes tendances contradictoires qui demeuraient voilées grâce à l'existence de l'ennemi commun.

Ainsi la petite bourgeoisie aux commandes de la lutte anti-coloniale pouvait se diviser en deux fractions principales dont l'une aurait pour objectif inavoué le remplacement des colonisateurs français par une bourgeoisie indigène (un parti comme L'UDMA qui représentait des couches moyennes et l'association des Oulamas qui développait le discours d'une « bourgeoisie traditionnelle »). Une deuxième fraction dévoila de fait son existence à travers la production du discours officiel du temps de la guerre. Ce discours mettait l'accent sur la nécessité de construire le pays dans le cadre des principes socialistes et du pouvoir aux mains du peuple.²⁷

Cependant le discours socialisant gardait le silence sur les contradictions de classes qui ne manqueraient pas de surgir après

l'indépendance. En outre la masse, composée en majorité de paysans qui pouvaient a priori répondre positivement au message socialisant était idéologiquement en retard car la participation massive de la paysannerie à la guerre d'indépendance n'avait pas pour but ultime la destruction de la logique coloniale (reproduction des rapports de production capitalistes) mais visait un objectif plus concret, i.e. la repossesion de la terre spoliée par le colonat.

Dans la mesure où le peuple ne fut pas mobilisé pour la mise en place d'un quelconque projet social et du fait que le discours du FLN se réduisait à un slogan momentanément rassembleur, le retrait du pouvoir colonial ne pouvait que recentrer la contradiction principale au sein de la formation sociale algérienne. L'indépendance signifia la crise²⁸ au sein de la direction nationale dont les différentes composantes luttèrent pour la domination du nouvel Etat indépendant. La vacance du pouvoir qui suivit le retrait de la France dévoila ainsi la déficience idéologique du FLN et révéla l'absence d'une classe sociale particulière capable d'imposer son hégémonie (au sens de Gramsci) sur le reste de la société. Ainsi le FLN, en tant qu'organisation ayant dirigé la guerre d'indépendance s'effondra après le retrait de la France coloniale.

Dans la mesure où, de fait, aucune autre structure politique n'existait en dehors du FLN, l'effondrement de ce dernier signifiait qu'un vide devait être comblé au niveau de la direction. Dans ce contexte la période 1962-65 peut être appréhendée en tant qu'interlude dans le procès de consolidation de l'Etat sous le contrôle de l'Armée des frontières. Constituée au début par différentes unités indépendantes des districts frontaliers, l'Armée des frontières (basée essentiellement en Tunisie) se transforma graduellement en une armée conventionnelle avec un commandement unifié sous la direction du colonel Boumédiène. Comparée aux unités de l'intérieur qui affrontaient le feu de l'ennemi, l'armée des frontières mena de fait une vie relativement paisible. En outre étant séparée du champ de bataille

par la frontière tunisienne sous haute surveillance, l'armée de Boumédienne pouvait difficilement clamer sa participation effective à la guerre d'indépendance.

Ainsi, pendant que les unités de l'intérieur étaient graduellement décimées par les opérations successives de l'armée française²⁹, l'armée de Boumédienne (en dehors de la zone de danger) bénéficia du recrutement d'ex-officiers de l'armée française qui désertèrent durant les années 1959-60.³⁰ Bien entraînée et bien équipée, l'armée des frontières n'a cependant pas réalisé sa mission logique (la guerre contre l'armée française). Elle fit plutôt intrusion sur la scène politique en produisant son propre discours et en s'auto-proclamant « garant de la révolution ».

A la fin de la guerre le « garant de la révolution » émergea en tant qu'unique force organisée et armée parmi les différents prétendants au pouvoir. L'armée des frontières commença réellement sa guerre en éliminant des unités dissidentes de l'intérieur³¹ et se rapprocha du pouvoir en supportant BenBella dans sa course à la présidence du nouvel Etat. Dans la mesure où Boumédienne n'avait pas une stature nationale, son alliance avec BenBella constituait le tremplin approprié pour le contrôle de l'Algérie indépendante. BenBella, par contre, n'ayant pas de base organisée pouvait envisager une alliance tactique avec Boumédienne pour éliminer les autres concurrents pour le pouvoir. En conséquence, rejetés par une partie importante de la direction nationale,³² les deux hommes utilisèrent la puissance de l'armée de Boumédienne et la stature nationale de BenBella pour s'accaparer du pouvoir politique. L'alliance des deux hommes se matérialisa lorsque BenBella fut élu au poste de président et Boumédienne nommé ministre de la défense.

La lune de miel entre les deux hommes fut cependant de courte durée dans la mesure où le coup d'Etat de juin 1965 y mit fin. En essayant de saper le pouvoir de l'armée (et de Boumédienne en particulier) par sa tentative de réactiver le FLN moribond et de créer une milice populaire³³ BenBella devint de fait un adversaire de Boumédienne.

Le coup d'Etat accéléra la militarisation du régime et favorisa la constitution de l'armée en tant que groupe dominant contrôlant l'Etat et faisant parader le parti du FLN lors des célébrations des fêtes nationales. De la saisie du pouvoir par l'armée émergea une nouvelle structure politique dénommée 'Conseil de la révolution' qui remplaça toutes les structures politiques antérieures.

Le Conseil de la Révolution en tant qu'autorité suprême était composé de vingt-six membres dont vingt-quatre étaient ou avaient été des officiers de l'armée.³⁴ Cependant le Conseil de la Révolution confronta le même problème que le FLN dans la mesure où les deux structures englobaient des composantes sociales aux intérêts souvent contradictoires.

Le régime développa néanmoins un discours apparemment neutre où la construction de l'Etat apparaissait comme le thème majeur. Dominant les diverses institutions de l'Etat et contrôlant les secteurs de base de l'économie (par la création de diverses 'Sociétés Nationales'), le groupe militaire pouvait ainsi asseoir son pouvoir en développant le thème de la lutte anti-impérialiste, laquelle était enveloppée d'un discours populiste qui servait à maximiser le nombre de supporters au régime.

En conséquence le groupe militaire développa un secteur étatique (qui augmentait en premier lieu son pouvoir) et prit des décisions au nom du peuple bien que ce dernier ait été complètement absent du processus de prise de décision. Cependant la construction d'une économie dite nationale et indépendante pouvait a priori répondre aux aspirations de la masse et augmenter le bien-être de la totalité (sinon de la majorité). Dans ce contexte la priorité donnée aux industries lourdes, dans la construction de l'économie dite nationale et indépendante, peut être interprétée comme découlant de critères nationalistes. Ces derniers répondaient en premier au rejet des particularités apparentes de l'économie coloniale et de l'appréhension simpliste de l'économie internationale en tant que réalité divisée en

pays développés et en pays sous-développés. La stratégie des industries dites industrialisantes qui fut mise en œuvre par l'Etat algérien se voulait novatrice dans la mesure où contrairement aux stratégies d'industrialisation par substitution d'importations (expériences de pays latino-américains) ou par la promotion des exportations (expériences de pays du sud-est asiatique), la stratégie algérienne tentait de briser au plus tôt la dépendance technologique à l'égard du marché mondial en essayant d'emblée de mettre en place une industrie lourde (sidérurgie et pétrochimie en particulier) et un secteur de biens d'équipement. La logique de la stratégie algérienne supposait donc l'existence d'effets d'entraînement de l'amont (biens d'équipement et biens intermédiaires) vers l'aval (biens de consommation), lesquels effets seraient couplés avec une réforme agraire qui aurait permis le dégagement d'un surplus transférable du secteur agricole au secteur industriel.

La construction d'une économie dite nationale et indépendante qui fut égalisée au niveau du discours officiel avec une transition vers la société socialiste devait cependant émerger sans référence à la lutte des classes interne. La seule lutte reconnue demeurerait celle que la formation sociale algérienne dans son ensemble était censée pratiquer contre l'impérialisme. Dans ce contexte même l'embryon de bourgeoisie domestique que la dynamique du système colonial avait fait émerger fut invité à contribuer à la transformation de la formation sociale algérienne en société socialiste.³⁵

3-2 Du socialisme spécifique de l'Etat-rentier

Construire la société socialiste sans une direction socialiste mais avec l'aide de l'embryon de bourgeoisie domestique constitue au premier abord un paradoxe surprenant. Cependant le développement historique qui caractérisa la formation sociale algérienne suggère que dans une large mesure la rhétorique socialisante fut fortement corrélée avec l'importance de la rente appropriée par l'Etat algérien. Ainsi le paradoxe théorique ci-dessus mentionné perd son aspect paradoxal

dans la mesure où la rente pétrolière appropriée par l'Etat pouvait :

- favoriser l'autonomie des couches sociales dominant l'Etat par rapport à une société civile (au sens de Marx in l'idéologie allemande) autochtone en formation.
- permettre à ces mêmes couches de mettre en place un réseau de clientèle que l'incohérence du discours dominant ne pouvait gêner tant que les clients recevaient des miettes de rente.
- consolider un Etat sans projet social cohérent mais qui possédait une base réelle représentée par une masse importante de clients.

La consolidation de l'Etat émergea dans le contexte algérien en tant que procès de son autonomisation de la société civile. Ainsi, l'appropriation de la rente par l'Etat créa une situation où les couches dominantes pouvaient de fait s'autonomiser de la société civile. Cette appropriation mettait dès lors en exergue la destinée d'un Etat qui fonctionnerait en dehors et dans une certaine mesure indépendamment de la logique interne de la structure économique.

Cependant cette autonomisation de l'Etat-rentier peut être saisie en tant qu'aspect second d'une réalité contradictoire plus complexe. Un autre aspect de cette réalité et qui serait l'aspect principal concerne l'extériorisation de la société civile des transformations objectives auxquelles la scène algérienne a été soumise. Dans ce cadre l'Etat-rentier devint de fait l'aspect actif et dominant et la société civile l'aspect passif et dominé de la contradiction.

L'Etat-rentier assumait ainsi non seulement la tâche de l'entrepreneur mais créa et utilisa une multitude d'institutions pour submerger et contrôler la société civile. Alors que le contrôle direct pouvait être assuré par les différents services de sécurité, le contrôle indirect prit forme en tant que production d'une multitude d'unions (travailleurs, juristes, médecins, comptables, etc.) sous le contrôle du parti unique, i.e. le FLN. Ces unions en fait ne représentaient pas les différentes professions mais professaient le discours de l'Etat-rentier à leurs membres effectifs ou potentiels.

Ce mouvement à sens unique (de L'Etat vers la société civile) créa de ce fait une situation où la société civile ne pouvait être autre chose que le réceptacle passif des différentes décisions de l'Etat. Ainsi le développement dans toutes ses dimensions pouvait être visualisé en tant que processus d'importation de technologie « moderne » des pays industrialisés. Et ce développement dépendrait essentiellement d'un transfert judicieux de la dite technologie.

Cependant cette compréhension du développement par l'Etat-rentier excluait de fait les travailleurs directs des processus de production dans la mesure où ces derniers appartenaient à une catégorie passive (ou pacifiée), i.e. la société civile. En fait dans le cadre d'une économie rentière une activité réelle (productive) du travailleur direct créerait un nouveau type d'agent actif (en dehors de l'Etat-rentier) qui revendiquerait son autonomie par rapport à la rente et entrerait en concurrence pour le pouvoir avec les groupes sociaux qui dominent l'Etat et distribuent la rente. Au niveau économique le travailleur direct ressemblait dès lors à un rentier bénéficiant des largesses de l'Etat, alors qu'au niveau politique le même travailleur devenait de fait un « client » de l'Etat-rentier.

Ce dernier eut ainsi tendance à dévaloriser le travail effectif ou potentiel de la force de travail domestique (en faisant constamment appel aux techniciens étrangers) qui devint attirée par les postes de l'administration où le partage de la rente avait en général lieu. Dans ce mouvement l'Etat-rentier élargissait sa base sociale et hissait la rente au rang de rapport social dominant. En ce sens la castration systématique de la force de travail domestique par les pratiques de l'Etat-rentier constituait une politique essentielle pour la pérennité de la rente en tant que rapport social dominant et pour la domination sans partage des couches rentières sur la formation sociale algérienne.

Dans le même mouvement le discours socialisant permettait de masquer la convergence d'intérêts entre l'Etat-rentier et des couches prédatrices dont l'activité principale résidait dans leur appropriation

de portions de rente grâce à leur proximité des centres de décision. Car le mouvement qui créa le secteur étatique produisit une faune de prédateurs (appelés généralement entrepreneurs) qui entra dans une relation de patrons-clients avec les groupes sociaux qui dominaient l'Etat.

Conséquemment, pendant que le groupe militaire mettait l'accent sur la consolidation du secteur étatique, augmentait le nombre de ses supporters en racontant des histoires de socialisme spécifique, les couches prédatrices, sans éclat particulier, accumulaient des richesses en s'appropriant une partie de la rente pétrolière (à travers des subventions directes et indirectes, des dons à d'ex-membres du FLN et de l'armée et aux membres de leurs familles élargies, des surévaluations de contrat avec le secteur étatique, ...).³⁶

Dans ce contexte le fonctionnement du système productif n'avait pas d'influence particulière sur la reproduction des groupes sociaux qui dominaient l'Etat. Au contraire ceux qui contrôlaient, au niveau des différentes institutions de ce dernier, la distribution de la rente apparaissaient en tant que travailleurs directs (ils monopolisaient et distribuaient la valeur) et paradoxalement ceux qui étaient engagés dans le travail direct émergeaient comme rentiers (ils touchaient un salaire sans contrepartie palpable). Par conséquent dans le contexte algérien, la relation entre société civile et Etat semble complètement inversée dans la mesure où l'Etat n'apparaît pas en tant que produit des contradictions internes de la formation sociale, mais c'est plutôt la société civile qui semble matérialiser une excroissance de l'Etat-rentier.

Dans ces conditions ce n'est pas le travail productif qui permet de reproduire matériellement la formation sociale. Au contraire la rente appropriée et distribuée par l'Etat occupe le terrain et présente cette particularité. Ainsi le travail productif, i.e. le travail producteur de plus-value, perd son rôle en tant que catégorie centrale sur la base de laquelle la formation sociale peut réaliser sa reproduction.

Le processus de construction d'une économie dite nationale et indépendante exhibe dès lors une première aberration. Le développement ne découle pas d'une mobilisation de la force de travail autour du travail productif mais est offert à la société civile par un Etat autonome (grâce à la rente pétrolière) dont le revenu dépend de sa plus grande insertion dans le marché mondial. Pour couvrir cette aberration, l'Etat-rentier peut (grâce à la rente) manufacturer un discours où la non-participation du « peuple » dans la sphère politique (où les décisions sont prises) est compensée par la présence du mot peuple dans la plupart des productions idéologiques officielles (au nom du peuple, par le peuple et pour le peuple, etc).

Ainsi le discours populiste avancé par l'Etat-rentier signale l'existence d'une deuxième aberration. La construction d'une économie dite nationale et indépendante est égalisée à une transition vers la société socialiste. Pourtant le processus se développe sans la participation de la société civile mais avec la participation impressionnante, à différents niveaux du capital international. Le mouvement qui tend à construire l'économie dite nationale et indépendante sans recours au travail productif émerge alors en tant que processus dans le cadre duquel le développement est acheté de l'extérieur grâce à la rente pétrolière.

Les contradictions internes ne sont donc pas dépassées en vue d'acheminer la formation sociale vers une étape qualitative supérieure. Au contraire ces contradictions demeurent à l'état latent et plutôt que d'être transformée par les différentes réalisations économiques, l'idéologie dominante régresse à un niveau pré-capitaliste (le clientélisme, le régionalisme et le népotisme constituent entre autres les formes dominantes des relations sociales).

L'existence de la rente et son appropriation par un Etat sans projet social cohérent apparaissent ainsi en tant que facteurs ayant gelé le mouvement historique de la formation sociale algérienne. En d'autres termes, le processus de construction d'une économie dite nationale et

indépendante se dresse en tant que phénomène étranger à la société civile. Ainsi la probabilité de sa réalisation semble aussi infime que la construction d'une société socialiste avec des couches prédatrices comme couches dominantes.

Et à ce niveau apparaît un premier paradoxe historique qui prend pour théâtre la formation sociale algérienne. Alors que le période coloniale avait quasiment détruit les modes de production non-capitalistes et avait permis au M.P.C. de prendre racine et d'instaurer sa domination, alors que la formation sociale algérienne exhibait la condition fondamentale pour une reproduction élargie du capital, l'existence de la rente et son appropriation par un Etat dominé par des couches prédatrices ont non seulement retardé la phase de maturation des contradictions de classes au sein de la formation sociale algérienne mais la rente (en tant que rapport non-capitaliste) a remplacé, en tant que rapport social dominant, le capital.

Ainsi la formation sociale algérienne semble tourner en rond. Car la période post-indépendance malgré l'importation d'une grande quantité de quincaillerie n'a pas été une phase d'accumulation du capital mais une phase d'accumulation de capital marchand aux mains de couches rentières et prédatrices. Le paradoxe algérien peut ainsi être appréhendé en tant que régression de la formation sociale algérienne vers un mode non-capitaliste de reproduction où la distribution de la rente structure et alimente la formation sociale dans son ensemble.

Cette régression révèle dès lors un deuxième paradoxe dans la mesure où l'impérialisme économique en tant qu'élargissement des rapports de production capitalistes à l'échelle mondiale à travers des formes non violentes semble curieusement s'accommoder de l'existence de relations sociales non-capitalistes à une échelle locale. Et cette articulation entre le capitalisme mondialement dominant et un système local basé sur un rapport non-capitaliste, i.e. la rente, indique que la logique du M.P.C. à l'échelle mondiale doit dans certaines conditions ralentir l'expansion des rapports capitalistes.

Car ce ralentissement peut s'avérer nécessaire tant qu'il ne freine pas l'accumulation à l'échelle mondiale et pour autant qu'il privilégierait la stabilité de formations sociales dont le rôle assigné serait de servir de réservoir d'hydrocarbures (ou de matières premières en général) d'une part et de dépotoir pour toutes marchandises produites « ailleurs » d'autre part. Dans cette optique les pétro-monarchies du golfe qui bénéficient du soutien inconditionnel du capital mondial malgré leur archaïsme flagrant constituent des exemples édifiants.

Cependant la réduction de la rente pétrolière appropriée par l'Etat à partir des années 80 devrait remettre en cause la rente en tant que rapport social dominant. En effet Cette réduction devrait favoriser l'effondrement d'un paradoxe et de deux illusions particulières :

- l'autonomie de l'Etat par rapport à la société civile
- la construction d'une économie nationale et indépendante
- le télescopage entre une économie rentière et la transition socialiste.

La mise à nu de la deuxième illusion s'est matérialisée dans l'absence apparente de coloration politique de l'Etat algérien depuis l'adoption de la constitution « aseptisée » de 1989. L'absence de coloration politique souligne que les couches sociales dominantes sont en attente alors que L'Etat-rentier qui les représente est en situation d'équilibre instable. Ainsi le discours officiel se réduit à une suite de slogans creux où tout le monde peut trouver son compte et où personne n'y trouve le sien. Ce discours demeure stérile pour cause d'absence de signaux forts et de perspectives palpables en direction des couches sociales indigènes.

Le retrait de l'Etat algérien du domaine économique prôné par les différentes réformes qui peinent à se matérialiser dans les faits réalise l'effondrement de la première illusion. Ce retrait met de fait en relief la faillite d'une politique volontariste qui a perduré grâce à un saupoudrage de la rente appropriée par l'Etat. L'amenuisement de la

rente dans les années 80 s'est de fait soldée par une faillite généralisée du système rentier.

En effet la faillite est d'abord une faillite agricole car la production de ce secteur continue à dépendre d'une manière quasi unique des aléas de Dame Nature. En outre la facture alimentaire occupe une place relativement importante dans la structure des importations. Et l'économie algérienne est de fait incapable de subvenir aux besoins essentiels de la population indigène.

La faillite est aussi une faillite industrielle dans la mesure où les usines achetées 'clé en mains' tournent en général à moins de 50% de leur capacité théorique. En outre contrairement à l'objectif annoncé d'indépendance vis à vis du marché mondial, ces usines sont non seulement dépendantes de l'extérieur en ce qui concerne leurs équipements mais aussi en ce qui concerne les matières premières. Enfin leurs produits répondent rarement aux critères mondiaux en termes de qualité ou de prix. Elles sont de fait incapables de pénétrer le marché mondial.

La faillite est aussi une faillite économique dans la mesure où la priorité accordée aux industries dites industrialisantes a généré peu d'emplois au regard de la croissance démographique. Les effets d'entraînement étant peu perceptibles, la stratégie suivie s'est plutôt soldée par un dépeuplement des campagnes, par une augmentation du chômage et par un « bidonvillisation » des grandes villes.

La faillite la plus apparente est enfin la faillite financière qui résulte en partie de la dépendance de l'économie algérienne vis à vis de la rente pétrolière dont le volume fluctue avec le prix du baril de brut au niveau mondial. Etant donné l'état de mono-exportateur de l'économie domestique toute fluctuation à la baisse du prix du brut requiert un endettement systématique pour répondre aux besoins généralement incompressibles d'importations. Le rééchelonnement de la dette au début des années 90 devrait à priori finaliser une période où la gabegie faisait office de politique économique.

Enfin l'effondrement du paradoxe (i.e. l'autonomie de l'Etat par rapport à la société civile) qui synthétise l'effondrement des deux illusions implique que l'Etat algérien est à prendre. La confusion entretenue par l'Etat-rentier entre le mouvement d'une économie rentière et la transition socialiste permet dès lors à certaines couches sociales de s'attaquer à un ennemi virtuel et de proposer en retour l'alternative libérale et/ou islamiste.

L'alternative islamiste ne peut dans les faits que relever du vœu pieux car son discours développe une vision (utopie) réactionnaire historiquement déphasée qui est dans l'incapacité théorique et pratique à relever les défis du moment. Dans son essence le discours islamiste est en fait identique au discours de l'Etat-rentier dans son utilisation du populisme, de la négation des contradictions de classes et de son mépris à l'égard de la masse qui a, semble-t-il, constamment besoin d'être guidée. Le discours islamiste peut alors être appréhendé comme couverture idéologique pouvant servir les couches rentières et prédatrices dans leur tentative de pérenniser leur domination.

L'alternative libérale en revanche semble répondre aux exigences du moment. Cependant l'historique des couches sociales qui se sont enrichies en accaparant une partie de la rente sous la protection et l'impulsion de l'Etat-rentier suggère que ces dernières méconnaissent les règles de l'accumulation capitaliste. Leur apprentissage peut néanmoins se réaliser à l'école du capitalisme mondial.

Enfin le recentrage de l'économie domestique autour du travail productif devrait a priori faciliter l'émergence et la consolidation d'une société civile et la réapparition des travailleurs directs sur la scène politique. Et l'émergence de la société civile que matérialisera l'existence de citoyens non-dépendants de la rente poussera ces derniers à lutter en vue d'asseoir un projet social qui réponde à leurs intérêts propres, i.e. à un projet qui replacerait le travail en tant que catégorie centrale dans la reproduction élargie de l'économie domestique. Dans cette optique la crise de l'Etat-rentier et son effondrement probable ne peut a priori qu'ouvrir la voie à l'émergence

d'un Etat de classe et clôturer la phase pré-historique de la formation sociale algérienne.

3-3 La politique de l'Etat-rentier face à la mondialisation

La clôture de la phase pré-historique de la formation sociale algérienne doit cependant confronter des contraintes nouvelles pour autant que le M.P.C. traverse au stade actuel de son développement une phase de remise en cause aussi bien des relations entre économies centrales et économies périphériques que des rapports de force entre régulation économique, i.e. l'accumulation du capital à l'échelle mondiale, et régulation politique, i.e. l'encadrement institutionnel particulier défini par chaque Etat national.

3-3-1 Sur les contraintes de la mondialisation

La remise en cause du premier aspect transparaît dans la nouvelle configuration de l'économie-monde au sein de laquelle s'articulent des foyers (des régions ou des métropoles) d'accumulation et de croissance, qui ne recoupent ni entités nationales homogènes, ni régions spécifiques. En fait la dissociation entre l'espace de la régulation économique, i.e. l'espace occupé par les firmes transnationales et les espaces de régulation politique, i.e. les espaces contrôlés par les différents Etats, souligne un enchevêtrement certain entre entités centrales et entités périphériques.

En effet l'industrialisation de régions précédemment classées dans la périphérie (la région constituée par un certain nombre de formations sociales du sud-est asiatique par exemple) indique que les formations sociales qui forment cette région peuvent non seulement s'affranchir de la relation traditionnelle de domination entre « pays développés » et « pays sous-développés » mais paradoxalement ces économies sont dorénavant en mesure d'imposer aussi bien leur production au sein du marché mondial que d'influer sur les spécialisations et sur l'emploi au sein des formations sociales dites développées.

Par conséquent les notions de centre (dominant) et de périphérie (dominée) perdent toute pertinence et n'apportent aucun éclairage

particulier sur la dynamique actuelle de M.P.C. à l'échelle mondiale, i.e. sur le phénomène actuel appelé mondialisation. En fait le décloisonnement des marchés sous l'effet du GATT puis de l'OMC qui lui succède favorise en premier lieu la concurrence entre les divers Etats (espaces) nationaux qu'ils soient « classés » au centre ou à la périphérie. Car l'investissement direct étranger ne peut être attiré que par les conditions les plus favorables.

Etant donné que la menace de la délocalisation constitue une arme effective aux mains des firmes transnationales face aux Etats nationaux, ces derniers doivent de fait renoncer à certaines de leurs prérogatives pour attirer les capitaux mondiaux. De ce fait les firmes transnationales en tant que vecteurs objectifs de l'élargissement des rapports de production capitalistes à l'échelle mondiale peuvent optimiser leurs profits en ciblant les espaces les moins contraignants, i.e. ceux qui opposent le moins de barrières à l'accumulation du capital. Et ce processus, i.e. l'accumulation du capital, n'intègre les frontières politiques qu'en tant que contraintes dont le dépassement se révèle impératif. Dans ce cadre les espaces nationaux qu'ils soient du centre ou de la périphérie se retrouvent face à une seule et même dynamique qui ne reconnaît a priori que l'optimisation du profit.

Par conséquent dans ce nouveau contexte les règles du jeu sont beaucoup plus dictées par les firmes transnationales qui opèrent au niveau de différentes régions que par les Etats nationaux qui n'ont apparemment d'autres alternatives que de se plier aux exigences de l'accumulation du capital à l'échelle mondiale. Et les rapports de force entre régulation économique et régulation politique se déplacent de fait en faveur de la première. Ainsi la phase où l'alliance entre les Etats et les marchands indigènes s'est mise en place dans le cadre de l'accumulation primitive du capital et lors de la métamorphose du

capital marchand en capital productif semble déboucher sur son contraire.

Cette phase qui se caractérisait par un encadrement institutionnel de l'accumulation du capital au sein de chaque formation sociale et qui culmina avec l'adoption du modèle keynésien (modèle basé particulièrement sur le compromis social) de régulation des relations économiques et sociales à partir du *new deal* américain de 1933 a apparemment atteint ses limites. La phase actuelle révélerait alors la fin de cette alliance au niveau local et l'émergence de la contradiction principale du moment au niveau mondial, i.e. la contradiction entre la logique de l'accumulation du capital à l'échelle mondiale portée par la dynamique des firmes transnationales et la logique du compromis social sur laquelle repose la légitimité de chaque Etat national qu'il soit du centre ou de la périphérie.

Dès lors, les Etats nationaux du noyau capitaliste qui ont soutenu la percée internationale des capitaux nationaux (à travers l'expansion coloniale) et qui ont administré la suppression des entraves (féodales en particulier) à l'accumulation du capital au niveau interne deviennent, dans la phase actuelle, eux-mêmes des entraves à la reproduction élargie du capital à l'échelle mondiale. Par conséquent ces Etats qui sont historiquement les produits de la dynamique du capitalisme dans des cadres nationaux confrontent au même titre que les Etats produits par l'expansion coloniale, i.e. les Etats de la périphérie, la dynamique de l'accumulation à l'échelle mondiale.

Les Etats du noyau capitaliste devraient ainsi remettre en cause les compromis sociaux dont le modèle keynésien a facilité et justifié la mise en place (notamment après la deuxième guerre mondiale) alors que les Etats de la périphérie devraient à priori s'atteler à détruire les « survivances » des rapports sociaux non-capitalistes dont la destruction n'a pas été achevée par la phase coloniale.

Ainsi les Etats nationaux du noyau central ou de la périphérie se

retrouvent en concurrence pour la captation de l'épargne et de l'investissement mondiaux. Et cette concurrence se matérialise entre autres en une course à la déréglementation, aux privatisations, à la réduction des impôts, etc. lesquelles mesures se traduisent par une remise en cause certaine de l'intervention de l'Etat dans les sphères économique et sociale. Il semble bien que ce soit là le prix à payer aussi bien pour les Etats du noyau capitaliste que pour les Etats de la périphérie pour éviter la marginalisation ou la désertification.

3-3-2 L'Etat-rentier dans la mondialisation

Au niveau économique l'Etat algérien devrait donc avoir pour tâche principale de restructurer la sphère économique nationale de manière à offrir les conditions les plus favorables à l'intervention du capital mondial. Ceci nécessite néanmoins que cet Etat, en tant qu'Etat national, ait une appréhension juste des enjeux du moment. Or les tergiversations actuelles sur les réformes à entreprendre souligne une absence flagrante de vision à moyen et à long terme sur le devenir de la formation sociale algérienne. Et cette absence de vision ne peut découler que de la lutte sourde à laquelle s'adonnent les couches sociales qui dominent cette formation.

En effet si la domination du capital marchand au sein de la formation sociale algérienne caractérise en premier lieu un état de sous-développement des forces productives locales alors la première tâche historique que l'Etat national devrait entreprendre est la mise en place de conditions aptes à favoriser la métamorphose du capital marchand en capital productif. Or cette métamorphose suppose que l'investissement productif devienne plus attractif en terme de rendement que le mouvement du capital marchand. Et le rôle de l'Etat national se résumerait dans ce contexte en la promulgation d'une réglementation et de mesures appropriées dont l'objectif premier serait de pénaliser les mouvements du capital marchand et d'inciter la métamorphose de ce dernier en capital productif.

Cependant le capital marchand dans son essence est d'abord et avant tout la matérialisation de la rente en tant que rapport social. Par conséquent les couches rentières ne peuvent que s'opposer à cette dynamique qui aboutirait à terme à leur disparition en tant que telles. Il s'agit dès lors de s'interroger sur les réponses que l'Etat-rentier avance pour dépasser la crise qu'il affronte tout en pérennisant la domination des couches dont il synthétise les aspirations. Et l'appréhension de la nature de la crise exige un déblayage systématique, lequel permet de rejeter la gangue idéologique qui entoure les discours sur la crise, de retrouver l'essence du phénomène et de saisir ses contradictions internes.

Etant générale, la crise ne peut être que la crise d'un système dans son intégralité et ce système ne peut être que le système rentier qui a dominé la formation sociale algérienne depuis des décennies. En fait l'amenuisement relatif de la rente pétrolière requiert une reformulation des relations entre d'une part l'Etat-rentier qui a subvenu grâce à la rente pétrolière aux besoins de la « société civile » et cette dernière d'autre part. De fait la réduction de la rente pétrolière et l'incapacité de l'Etat-rentier à répondre aux besoins sans cesse croissant de la société devrait impliquer à priori l'effondrement de ce dernier et la mise à jour de toutes les contradictions que le partage de la rente a permis de voiler.

Le dépassement de la rente en tant que rapport social dominant suppose dès lors l'émergence, dans le cadre de la mondialisation des rapports capitalistes, du capital en tant que rapport social positionnant les différentes couches sociales indigènes. Et l'émergence du capital en tant que rapport social dominant implique la destruction de toutes les positions rentières car la rente en tant que ponction d'une partie de la plus-value sociale par des couches particulières est à priori incompatible (au stade actuel du développement du mode de production capitaliste) avec la généralisation du capital comme rapport social. Cette même généralisation requiert l'apparition de la démocratie en tant que mode de régulation d'intérêts opposés car la

contradiction capital-travail trouve historiquement sa résolution non-violente dans le cadre de la démocratie bourgeoise.

L'effondrement apparent de l'Etat-rentier et l'émergence de la crise ont paradoxalement ouvert la voie à la production d'un discours totalisant (le discours islamiste) qui tente de fait de remplacer le discours de l'Etat-rentier (utilisation du populisme, négation des contradictions de classe, etc.). Cependant «l'islam est la solution» demeure un slogan théoriquement creux (i.e. idéologiquement plein) qui évite d'appréhender la réalité telle qu'elle est mais spéculé sur ce qu'elle devrait être tout en faisant abstraction du mouvement de l'histoire. Les instruments nécessaires à l'analyse du discours islamiste relève en fait beaucoup plus de la psychanalyse que de l'économie politique. Il demeure néanmoins possible de s'interroger sur son déphasage apparent, sur la pertinence de ses référents et sur ses capacités théorique et pratique à relever les défis du moment.

Cependant deux discours pertinents en rapport avec l'évolution apparemment inéluctable de la formation sociale algérienne vers le capitalisme en tant que mode de production dominant émergent et ne trouvent aucune opposition explicite à leurs argumentations. L'économie de marché d'une part et la démocratie d'autre part constituent les deux discours dominants de l'heure et sont présentées comme les solutions complémentaires à la crise que traverse l'Algérie.

- De l'économie de marché spécifique

La notion d'économie de marché renferme cependant un non-dit dans la mesure où cette notion évite de poser le problème de la production en tant que moment déterminant du procès réel de production, i.e. l'ensemble du procès de production immédiat et du procès de circulation³⁷. En fait cette notion d'économie de marché ne renvoie pas nécessairement à une économie capitaliste mais peut aussi bien couvrir une quelconque économie marchande pré-capitaliste. Elle peut

dès lors répondre aux aspirations avouées ou inavouées de toutes les couches sociales qui ont monopolisé le saupoudrage de la rente et qui ne peuvent survivre en tant que couches dominantes que pour autant que la rente demeurerait le rapport social dominant.

En effet la métamorphose surprenante des rentiers du système en fervents adeptes de l'économie de marché constitue un paradoxe certain mais peut néanmoins trouver une explication appropriée si l'économie de marché proposée est appréhendée comme un moyen pour les couches rentières de pérenniser leur pouvoir. L'économie de marché telle que proposée par les divers discours (officiel en particulier) doit alors relever beaucoup plus de l'économie de bazar (économie pré-capitaliste où le capital marchand est dominant) que de l'économie capitaliste.

Ce paradoxe (la défense de l'économie de marché par les bénéficiaires du système rentier) doit ainsi indiquer que l'économie de marché proposée comme solution miracle à la crise algérienne ne constitue pas un moment du procès de production capitaliste mais matérialise un processus de bazarisation progressif de l'économie domestique. En fait l'économie de marché proposée doit beaucoup plus répondre aux besoins de survie du système rentier qu'aux conditions de son dépassement. En effet les mesures (le désengagement progressif de l'Etat de la sphère économique et la libéralisation des échanges avec l'extérieur entre autres) prises pour asseoir une soi-disant économie de marché ne peuvent à moyen terme que détruire les capacités de production domestiques.

Si l'économie domestique est divisée en trois grands secteurs³⁸, le secteur progressif (pétrole et gaz), le secteur retardant (industrie et agriculture) et le secteur non-marchand (services en général), alors une analyse prospective de moyen terme permet de cerner la destinée de chacun des secteurs précités.

Au regard des besoins croissants de l'économie mondiale en fuels

fossiles, le secteur des hydrocarbures ne peut que continuer à se développer (l'engouement des sociétés étrangères à investir dans ce secteur est un fait acquis) et à générer une rente substantielle. Bien que la part de rente qui revient à l'Etat-rentier dépende d'une manière cruciale des conditions du marché en général et de la politique des USA en tant que puissance dominante de l'heure en particulier, il n'en demeure pas moins que l'Etat-rentier empochera constamment une portion conséquente de la rente (autrement il cesserait d'exister en tant que tel).

En outre, alors que les nations avancées exhibent leur fierté après le lancement réussi d'un vaisseau spatial ou la découverte de nouvelles thérapies, les officiels algériens (par média interposés en général) agissent de la même manière après la découverte par Sonatrach (ou un de ses partenaires) d'un nouveau puits de pétrole ou de gaz. Il est opportun à ce stade de souligner que l'Etat-rentier est prêt à se désengager de tous les secteurs mis à part le secteur des hydrocarbures (le retrait de l'Etat-rentier du contrôle direct ou indirect du secteur des hydrocarbures n'est pas et ne peut pas être à l'ordre du jour).

Etant donné la nature du secteur retardant (technologie désuète en général et management archaïque), son entrée dans la compétition internationale ne peut aboutir qu'à sa disparition progressive (quelques îlots de production peuvent cependant échapper à l'anéantissement, i.e. ceux qui répondent aux besoins du capital mondial entre autres). Le désinvestissement de la part aussi bien des pouvoirs publics que des entrepreneurs privés est une caractéristique évidente de la partie industrie de ce secteur. Quant à la partie agriculture, elle demeure encore soumise aux aléas et aux caprices de Dame Nature. Ce secteur retardant est de fait condamné à disparaître dans la mesure où sa disparition constitue une nécessité pour la pérennisation de la domination des couches rentières.

En effet l'ouverture quasi anarchique du commerce extérieur aux marchandises produites ailleurs ne peut que hisser les importateurs-importateurs domestiques au rang de pourvoyeurs exclusifs du marché

algérien. Les producteurs domestiques, ayant prospéré sous la protection de l'Etat-rentier au faîte de sa gloire, ne peuvent dès lors que disparaître ou se reconvertir en marchand de zalabia produite avec de la semoule ou de la farine importée (ceux qui gravitent autour des centres de décision auront certainement la chance de se reconvertir rapidement en importateurs-importateurs).

Enfin le secteur des services non-soumis en général à la concurrence internationale peut se développer sur le moyen terme grâce notamment à la demande engendrée par le secteur des hydrocarbures en général et par la consommation non-productive de la rente en particulier. L'engouement des rentiers du système pour les activités de service en général et pour l'import-import en particulier indique la viabilité quasi-certaine du créneau.

L'importation de bananes, de chocolat, de poupées barbie et de cigarettes (à travers la contrebande) entre autres a néanmoins peu de chance de provoquer des effets induits sur l'économie domestique. Elle permet par contre au capitalisme mondial de récupérer une portion de la rente et aux importateurs-importateurs algériens de s'enrichir sans risque particulier et à moindre frais (en utilisant les lignes de crédit gracieusement mises à leur disposition).

Ces tendances lourdes ne militent pas en faveur de l'émergence d'un secteur productif domestique mais impliquent de fait l'émergence d'une économie de bazar (de marché) où seuls le secteur des hydrocarbures d'une part et le secteur des services d'autre part seront financièrement viables, la rente générée par le premier finançant les activités du deuxième. Les activités de production seront ainsi réduites à leur plus simple expression et la jonction entre l'Etat-rentier (plus précisément les couches qui dominent l'Etat-rentier) et les couches dominant le secteur des services en général et le secteur de l'import-import en particulier sera plus ferme grâce au désengagement de l'Etat de la majorité des activités productives (le désengagement de l'Etat permettant à ce dernier d'orienter la majeure partie de la rente vers le secteur des services pour alimenter le mouvement du capital marchand sur lequel repose la domination des couches rentières).

La concentration des revenus aux mains d'une minorité (*cf.* les villas-champignons) d'une part et la paupérisation de larges couches sociales (dont les couches moyennes) d'autre part constitueront une perspective quasi-certaine. En outre l'étroitesse d'un marché domestique due à la réduction de la demande solvable limitera de fait toute initiative d'investissement. L'économie de marché proposée matérialisera alors un espace déconnecté d'une base productive domestique quasi inexistante et servira essentiellement de lieu de récupération de la rente par le capitalisme mondial.

La mise en place de cette économie de marché reflétera ainsi un processus de bazarisation de l'économie domestique et matérialisera une économie d'enclave. Le seul critère de performance de cette économie tournera alors autour d'une histoire d'équilibre de la balance des paiements ou de réserves de change.³⁹ L'économie de marché proposée constitue ainsi la métamorphose surprenante d'une économie rentière en une économie...rentière qui taira son nom. Le non-effondrement du système rentier s'expliquerait ainsi par le fait que l'amenuisement de la rente est contrebalancé par le désengagement de l'Etat de diverses activités dévoreuses de subventions.

Ainsi la réponse de l'Etat-rentier aux enjeux de la mondialisation risque d'aboutir dans les faits à la disparition de la quasi totalité des activités industrielles et agricoles et à une hypertrophie des activités de services. Cependant cette réponse peut paradoxalement être en adéquation avec la dynamique de l'accumulation du capital à l'échelle mondiale, i.e. la dynamique de la mondialisation.

En effet tant que l'Etat-rentier est incapable d'ériger une base productive performante (et il ne le peut plus du fait de son désengagement apparemment irréversible de la sphère économique), l'économie algérienne est condamnée à être confinée au rôle de pourvoyeur d'hydrocarbures. Et ce rôle répond de fait aux besoins du capitalisme mondial car le contraire signifierait que l'économie algérienne pourrait diminuer sa dépendance vis à vis de ses

exportations en hydrocarbures et se retirer progressivement du marché en question. Or, au regard de la technologie prévalante, les hydrocarbures ont la capacité de déverrouiller le *travail congelé* (les machines) au moindre coût.

Par conséquent la dynamique de l'accumulation du capital à l'échelle mondiale requiert que l'économie algérienne (au même titre que les autres économies pourvoyeuses d'hydrocarbures) soit réduite à un pipeline (ou à un gazoduc) sans robinet d'arrêt i, e à une économie de marché d'un type particulier. Et cette économie de marché comprise comme simple économie marchande peut dès lors répondre aux besoins du capitalisme mondial, i.e. à la mondialisation, pour autant que le système rentier local (et ses couches dominantes en particulier) assurerait le rôle primordial qui lui est assigné, i.e. le rôle de pourvoyeur d'hydrocarbures. Enfin les couches rentières dominantes peuvent annihiler sinon limiter toute revendication de la part des couches sociales marginalisées par l'instauration de la soi-disant économie de marché en invoquant les soi-disant contraintes de la mondialisation.

Ainsi la dynamique de la mondialisation à l'échelle mondiale rejoint dans les faits la dynamique du système rentier au niveau local. Et les deux dynamiques convergent pour pérenniser la domination des couches rentières sur la formation sociale algérienne.

- De la démocratie spécifique

Cependant cette domination doit prendre de nouvelles formes car bien que la logique du système demeure une logique rentière, les alliances de classes nécessaires à sa stabilité (la stabilité du système) doivent refléter la nouvelle structure économique.

En effet alors que les décennies précédentes se sont caractérisées par une alliance (grâce à un saupoudrage approprié de la rente) entre les couches dominant l'Etat-rentier et certaines couches sociales

particulières (« travailleurs », paysannerie pauvre et moyenne en particulier), laquelle alliance a permis l'émergence aussi bien de couches moyennes que d'un prolétariat industriel, la décennie présente requiert une re-formulation des alliances de classes au sein de la formation sociale algérienne.

Les couches sociales dominant l'Etat-rentier doivent alors proposer de nouveaux slogans (économie de marché, vérité des prix, démocratie authentique,...) en remplacement des anciens (la construction d'une économie nationale et indépendante, la lutte des masses laborieuses contre l'impérialisme et la réaction, la démocratie responsable...) et doivent tisser de nouvelles alliances avec celles qui monopolisent le créneau de l'import-import en particulier. Et la lutte politique se réduira encore une fois à une lutte pour le partage du gâteau représenté par la rente.

Si l'économie de marché proposée vise essentiellement à assurer la survie du système rentier et à pérenniser la domination des couches rentières, alors la démocratie en Algérie constitue un paradoxe certain. Car la démocratie bourgeoise (élection de représentants, parlementarisme,...) est historiquement le produit de la contradiction capital-travail et représente de fait le mode de domination de la bourgeoisie en tant que classe hégémonique (dans le sens de Gramsci). Or la contradiction capital-travail est quasi-absente de la scène algérienne.

Il s'agit dès lors de s'interroger sur le contenu de cette notion de démocratie lorsque le rapport social dominant du moment n'est pas le capital mais la rente. Il s'agit en fait de questionner le mode de domination des couches rentières. Et la scène algérienne du moment offre un champ d'investigation approprié pour saisir ce phénomène.

Si les couches rentières ne peuvent être dominantes que dans la mesure où elles s'approprient la rente et si la rente est monopolisée par l'Etat-rentier, alors la privatisation de l'Etat doit constituer

l'objectif fondamental de toute couche rentière ou aspirant à l'être. Et les pratiques palpables de la « classe politique algérienne » en général et de chacun des soi-disant partis politiques en particulier ne peuvent s'expliquer que dans la mesure où les premières (les pratiques) sont appréhendées en tant qu'elles sont des pratiques de rentiers (la recherche du pouvoir pour jouir des bienfaits de la rente).

Ainsi la démocratie en Algérie n'a pas et ne peut pas avoir pour objectif de résoudre pacifiquement les conflits inhérents à une société bourgeoise mais constitue une pratique de partage pacifique (démocratique ?) de la rente entre différentes couches rentières aux intérêts non-antagoniques. Et ce non-antagonisme transparaît dans la foultitude de « partis politiques » aux discours quasi identiques et à travers la mobilité des « militants » qui peuvent changer de parti sans aucun état d'âme.

En outre si les partis politiques classiques ne sont pas porteurs de projets sociaux spécifiques (i.e. ne défendent pas les aspirations de couches sociales particulières) mais aspirent essentiellement à grignoter une portion de la rente pétrolière, leur base sociale ne peut être que limitée. Et cet état de fait se matérialise à travers l'apathie généralisée de la population vis à vis aussi bien de leur pseudo-programmes en particulier que des processus électoraux en général. Les électeurs cependant, lorsqu'ils prennent la peine de voter, choisissent le beau-frère du cousin du mari de la tante en espérant qu'il se fera servir dans un premier temps et servira la famille et les copains dans un deuxième temps.

Ce type de comportement pose de fait la question de la présence réelle du citoyen et de l'existence effective d'une société civile dans le cadre de la formation sociale algérienne, ces catégories étant spécifiques à la société bourgeoise (l'emploi de ces notions dans le contexte algérien peut signaler un vide théorique et constituer une extravagance ridicule).

En fait la démocratie en Algérie ne peut effectivement être qu'une démocratie d'un genre particulier (démocratie spécifique ?) et doit refléter dans les faits une démocratisation (limitées à différentes couches rentières) de la gestion de la rente au même titre que l'économie de marché proposée (économie de marché spécifique ?) permet la démocratisation de l'enrichissement individuel sur des bases autres que le travail productif.

Ainsi la rente n'est plus monopolisée par une seule couche dominant l'Etat-rentier mais doit être partagée entre un plus grand nombre de couches rentières. Cependant ce partage de la rente entre un nombre limité de couches rentières exclut de fait la majorité des couches sociales indigènes. Et ces dernières, dans les faits, se fichent royalement aussi bien de l'économie de marché proposée qui les appauvrit que de la « démocratie réelle et/ou authentique » qui ne les concerne pas réellement.

La démocratie en Algérie ne peut dès lors être appréhendée que comme greffe étrangère par toutes les couches sociales exclues du partage du gâteau. Et l'exclusion de ces couches permet à certains discours (le discours islamiste entre autres) de ratisser large grâce à la touche de populisme qui rappelle aux exclus du moment les temps anciens où le discours « spécifiquement » socialiste était galvaudé et où la rente était distribuée d'une manière plus équitable (plus démocratique ?) par l'Etat-rentier. Et cette même exclusion donne l'impression que les discours dits démocratiques proviennent d'une autre planète et que les partis qui en sont pourvoyeurs se trompent réellement de société.

L'économie de marché proposée n'est donc à la limite que la mise en place d'une économie de bazar où le « ounboub » (le pipeline) avec l'import-import représentent les deux seules activités financièrement viables. Cette économie de marché représente de fait le prolongement d'une économie rentière Tandis que la « démocratie réelle » (la démocratie rentière ?) comme superstructure de l'économie de bazar

ne peut représenter dans les faits qu'une caricature (un leurre ?) de la démocratie bourgeoise et ne peut guère dépasser le stade du formalisme le plus plat. Cette démocratie de façade ne peut être en fait que le mode de domination politique d'un nombre restreint de couches rentières.

Et la façade « démocratique » qui voile la dictature des couches rentières sur la formation sociale algérienne dans son ensemble peut satisfaire les revendications des organisations internationales (les ONG et les associations des droits de l'homme en particulier) dans la mesure où ces dernières ne font que projeter leurs fantasmes sur des formations sociales (dont l'Algérie) dont ils ne saisissent généralement que les apparences. Ainsi la démocratie spécifique initiée et pilotée par l'Etat-rentier répond dans les faits aussi bien aux conditions de domination des couches rentières au niveau local qu'à la dynamique de l'accumulation du capital à l'échelle mondiale. Car cette démocratie spécifique empêche l'émergence de la société civile sur la scène politique en reproduisant la relation patron-client au niveau local d'une part et au niveau international d'autre part.

En effet la rente en tant que rapport social dominant structure la formation sociale algérienne de telle sorte que les couches sociales dominées se retrouvent constamment en position de clients vis à vis des couches qui monopolisent et distribuent la rente, i.e. les couches rentières dominantes. Cette situation implique la non-possibilité d'apparition de couches sociales économiquement indépendantes de la rente (i.e. la non-possibilité d'émergence de la société civile sur la scène politique), lesquelles couches remettraient en cause le statut, imposé par la logique de la mondialisation, de mono-exportateur de l'économie algérienne. En outre les couches rentières dont les intérêts sont déconnectés des sphères industrielle et agricole locales se retrouvent elles-mêmes en position de clients vis à vis du capital mondial dans la mesure où leur déconnexion locale implique que leurs intérêts sont essentiellement connectés avec le capital mondial.

Par conséquent la domination au niveau local de ces couches rentières ne peut être assurée qu'en accord avec la logique de l'accumulation du capital à l'échelle mondiale. Ces couches rentières ne peuvent alors se reproduire qu'en tant que couches clientes du capital mondial. Elles ne peuvent dès lors pas dépasser leur état de relais local dans la logique de la mondialisation. Et si cette logique tend à réduire la formation sociale algérienne à un pipeline alors elle ne peut que favoriser la domination au niveau local des couches rentières, lesquelles deviennent les gardiennes intransigeantes des intérêts locaux du capital mondial.

Cette domination prend alors d'une part la forme d'une économie de marché où le capital marchand alimenté par la rente est dominant et d'une démocratie d'un type particulier où la société civile ne peut briller que par son absence. La formation sociale algérienne dominée par le mode de distribution rentier aura alors l'apparence d'une formation sociale capitaliste (au niveau du mode de consommation en particulier) où la rente sera néanmoins le rapport social dominant. Cette contradiction constitue ainsi la contradiction principale du moment et son dépassement ne sera pas à l'ordre du jour tant que la dynamique sociale, i.e. la lutte des classes, ne remettra pas en cause la domination des couches rentières sur la formation sociale algérienne.

Notes

- 1- Boyer, R., 1997, Les mots et les réalités, in Cordelier, S et Doutaut F., (sous la coordination de), Mondialisation, au-delà des mythes, Casbah Editions, Alger, p. 16.
- 2- Adda, J., 1998, La mondialisation de l'économie, tome 1, Casbah Editions, Alger, p. 4.
- 3- Braudel, F. 1985, La dynamique du capitalisme, Flammarion, Paris, p. 84.
- 4- Marx, K., Marx, K., 1969, le Capital, critique de l'économie politique, L III, t. I, éditions sociales, Paris, op. cit., p. 335.
- 5- Marx, K., L. III, t. I, op. cit., p. 334.
- 6- Marx, K., L. I, t. III, op. cit., p. 156.
- 7- Marx, K., L. III, t. III, op. cit., p. 29.
- 8- Marx, K., L. I, t. III, op. cit., p. 158.
- 9- Marx, K., L. I, t. III, op. cit., p. 167.
- 10- Marx, K., L. I, t. III, op. cit., p. 158.
- 11- Marx, K., L. I, t. III, op. cit., p. 176.
- 12- Marx, K., L. I, t. III, op. cit., p. 179.
- 13- Marx, K., L. I, t. III, op. cit., pp. 19-20.
- 14- Marx, K., L. II, t. I, op. cit., p. 102.
- 15 -Amin, S., 1970, l'accumulation à l'échelle mondiale, t. I, Editions Anthropos, Paris, p. 246.
- 16- Amin, S., 1970, op. cit., p. 244.
- 17- Marx, K., L. II, t. I, op. cit., p. 37.
- 18- Luxembour, R., 1967, l'accumulation du capital, t. II, Editions Maspéro, Paris, p. 44.
- 19- Luxembour, R., 1967, op. cit., p. 47.
- 20- Luxembour, R., 1967, op. cit., p. 60.
- 21- Marx, K., La domination britannique en Inde, *New-York Herald Tribune*, 10 juin 1853, cité par Rey, P. P., 1973, Les alliances de classes, "sur l'articulation des modes de production" suivi de "matérialisme et luttes de classes", Editions Maspéro, Paris, p. 160.
- 22- Cas de la construction du chemin de fer Congo-océan au début du XX^e siècle par les colonisateurs français.
- 23- Marx, K., L. I, t. III, op. cit., p. 207.
- 24- Henni, A., 1982, la colonisation agraire et le sous-développement en Algérie, Editions SNED, Alger, p. 9.

- 25-Henni, A., 1982, op. cit., p. 104.
- 26-L'organisation des oulémas fondée en 1931, le parti de l'UDMA fondé en 1943 et le PCA, fondé en 1936 rejoignirent le FLN après le déclenchement de la guerre.
- 27- Ben M'hidi, L., cité par Teguia, M., 1982, L'Algérie en guerre, OPU, Alger, p. 56.
- 28- Sur la crise de 1962, voir par exemple Teguia, M., op., cit., pp. 574-597 et Yefsah, A., 1982, le processus de légitimation du pouvoir militaire et la construction de l'Etat en Algérie, Anthropos, Paris, pp. 51-56.
- 29-Teguia, M., 1982, op. cit. pp. 419-440.
- 30-Chikh, S., 1981, L'Algérie en armes ou le temps des incertitudes, Economica, Paris, p. 393.
- 31-Teguia, M., 1982, op. cit. pp. 574-597.
- 32-Boumédiène fut démis de ses fonctions le 30 juin 1962 par le gouvernement provisoire de la république algérienne (GPRA) qui déniait à BenBella le rôle de dirigeant de la révolution.
- 33-Jackson, F., 1977, The FLN in Algeria: Party development in a revolutionary Society, Greenwood Press, London, p. 52.
- 34-Quandt, W. B., 1969, Revolution and Political leadership, Algeria 1954-1968, M.I.T. Press, p. 241.
- 35-Sur ce point, voir le code des investissements de 1966.
- 36-Liabes, D., 1984, Capital privé et patron d'industrie en Algérie, 1962-1982, CREA, Alger, p. 89.
- 37-Pour détails, voir Marx, K., L. III, t. III, op. cit., p. 206.
- 38-Cette terminologie est extraite de la « macro-économie du syndrome hollandais ». Pour détails voir par exemple Neary, J. P., and Wijnbergen, S. V., 1986, (Edited by), Natural Resources and the Macro-economy, Basil Blackwell Ltd, Oxford, UK.
- 39-La gestion de l'économie nationale semble se réduire à des calculs d'épiciers.